

Cadre réservé à l'administration
Date de réception de la demande au secrétariat de la C.C.A.F de
Trouillas :/...../.....
N° de dossier :

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE MUTATION DE PROPRIÉTÉ

dans le périmètre fixé pour la réalisation d'une opération d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) sur le territoire de la commune de Trouillas (*plan joint*)

- **Fondements juridiques :**

- Article L.121-20 R.121-28 du code rural et de la pêche maritime;
- Délibération de la Commission Permanente du Département N° CP202509256N_52 du 25/09/2025 entérinant la décision d'ordonner une opération d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) sur la commune de Trouillas.

- **Objet de la mesure :**

Éviter, toute mutation de propriété entre vifs de nature à entraver la réalisation de l'aménagement foncier.

- **Modalités de transmission de la demande d'autorisation, deux possibilités:**

- **soit**, envoi par lettre recommandée avec demande d'avis de réception à l'attention du Président de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Trouillas à l'adresse suivante :

Hôtel du Département
Secrétariat de la C.C.A.F de Trouillas
Service Foncier Rural Agriculture et Agroalimentaire
24, quai Sadi-Carnot - B.P. 906 -
66906 PERPIGNAN cedex

- **soit**, dépôt de la demande à la mairie de Trouillas qui en délivre récépissé et la transmet au Président de la C.C.A.F de Trouillas (*la mairie transmettra la demande au secrétariat de la commission par voie postale (cf. adresse ci-dessus) ou par voie électronique (mail : foncierrural@cd66.fr) à l'attention du Président de la C.C.A.F.*)

1. Désignation des intéressés au projet de mutation (propriétaire(s) - acquéreur(s) ou nouveau(x) propriétaire(s)) :

- Nom, prénom, qualité juridique par rapport au(x) bien(s) objet de la mutation
- Coordonnées : adresse, numéro de téléphone ou adresse de messagerie électronique

2. Désignation des signataires autres que les intéressés (leur mandataire ou le notaire en charge du projet de mutation de propriété) :

Mandataire : Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone ou adresse de messagerie électronique

Notaire : Nom du notaire et de l'étude notariale en charge du projet et coordonnées permettant de les joindre (adresse postale et de messagerie électronique)

3. Nature du projet de mutation (Cocher la ou les cases correspondant):

☐ vente ☐ donation ☐ échange ☐ division de parcelle ☐ autre (Préciser) :

4. Désignation cadastrale et superficie de la ou des parcelles ou parties de parcelles faisant l'objet de la mutation

Commune(s)	Section(s)	n°	lieu(x)-dit(s)	Nature cadastrale	Surface (en m²)

5. Précisions relatives aux modalités et délais d'instruction des demandes

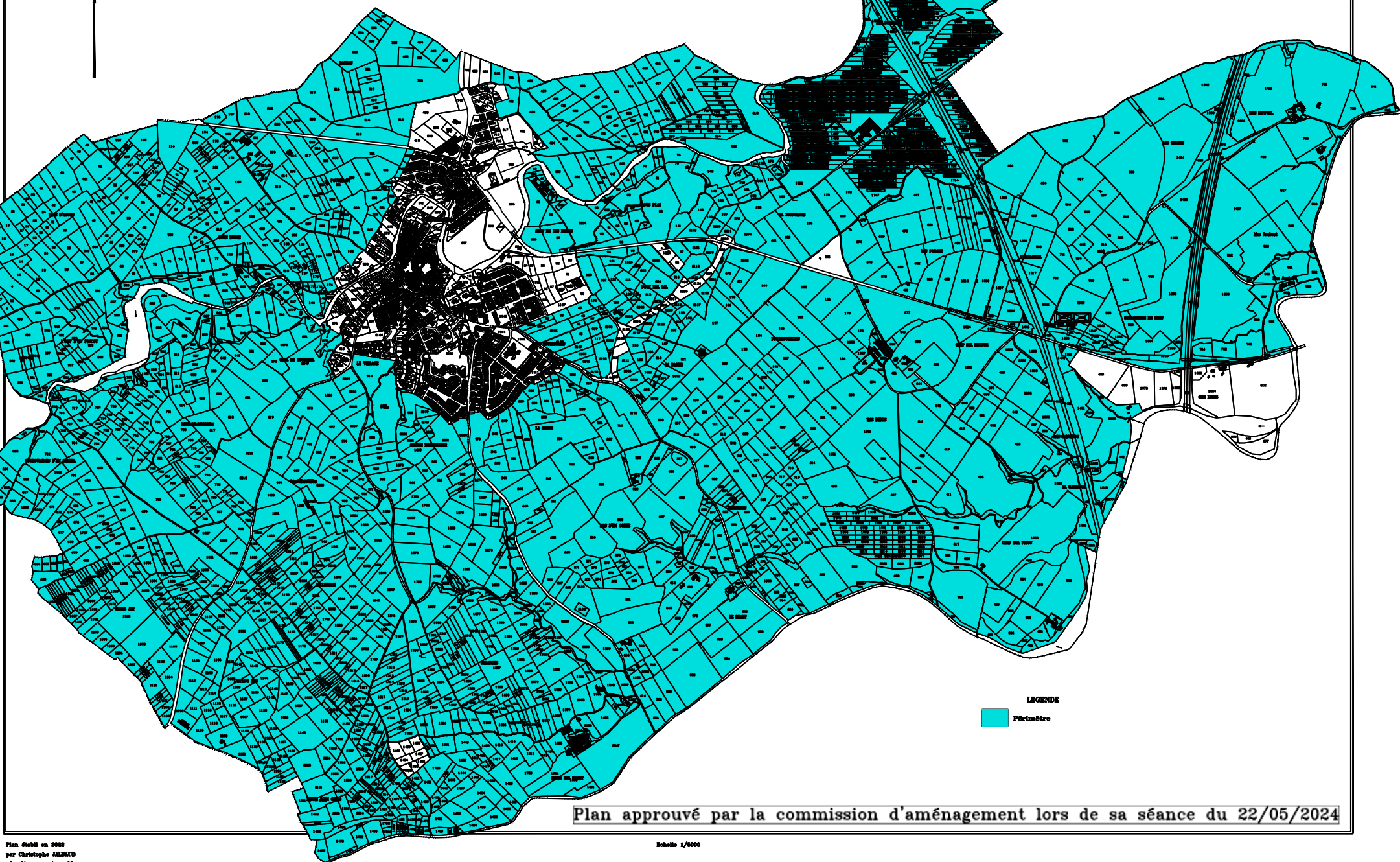
- Si la C.C.A.F de Trouillas estime que la demande de mutation envisagée est de nature à entraver la réalisation de l'aménagement foncier, elle sera soumise pour autorisation à la Commission Départementale d'Aménagement Foncier (C.D.A.F) des Pyrénées-Orientales.
=> Une mutation sur laquelle la **C.D.A.F** n'a pas statué dans un **délai de trois mois** à compter de la demande est considérée comme autorisée.
- Une demande de mutation ne sera plus recevable si elle parvient à la C.C.A.F de Trouillas après l'approbation du plan d'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental.

- **Renseignements :**

- Département des Pyrénées-Orientales - Service Foncier Rural Agriculture et Agroalimentaire
au 04 68 85 82 41 - ou mail : foncierrural@cd66.fr
- Site internet du Département (téléchargement possible du formulaire de demande d'autorisation) :
<https://www.ledepartement66.fr/des-outils-de-restructuration-du-foncier/>

Fait à :	Le	Signature précédée de la qualité du signataire (Le demandeur ou son mandataire, le notaire chargé de la mutation de propriété)
----------	----	--

N



Plan approuvé par la commission d'aménagement lors de sa séance du 22/05/2024